

CONSEIL GENERAL DE L'YONNE

Extrait du Procès-Verbal
de la séance du 30 mars 2012

MOYENS GENERAUX

FONCTIONNEMENT DES SERVICES

LE CONSEIL GENERAL DE L'YONNE,
Vu le rapport n°X
Vu le code des marchés publics
Vu l'arrêté du 21 juillet 2011 NOR EFIM1119976A

Sur la proposition de son Président

Après en avoir délibéré,

ACHATS PUBLICS **Marchés conclus en 2011**

PREND ACTE

de la liste des consultations passées par le Conseil Général de l'Yonne en 2011 soit selon une procédure formalisée par le Code des Marchés Publics, soit selon une procédure adaptée pour des montants supérieurs à 90.000 € HT, gérées par le Service des Marchés Publics, ainsi que des marchés supérieurs à 20 000 € H.T traités par les différentes Directions.

DECIDE

de faire publier cette liste (**annexe X-5**) sur le site lyonne.com ainsi qu'au bulletin départemental d'informations administratives.

Transmis le :

Publié le :

Diffusion :
Secrétariat des Assemblées (2 ex)
Archives (2 ex)
Préfecture – Contrôle de la légalité (1 ex)
Sous-Direction des Affaires Juridiques,
et des Marchés Publics (1 ex)

Pour extrait conforme,
Pour le Président du Conseil Général
et par Délégation
Le Directeur Général des Services

Philippe SPECHT